

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

---

### Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

---

**Nom du produit**

Duct-Seal I

**Synonymes**

Mastic à base de solvant

**Famille chimique**

Mastic

**Utilisation du produit**

Produit de scellement de gaine

**Restrictions d'utilisation**

Pour un usage industriel uniquement.

**Informations du fabricant**

Dyn Air Incorporated  
205 Brunswick Blvd  
Pointe Claire, QC H1A5  
Canada  
[www.carlislehvac.com](http://www.carlislehvac.com)

**Numéros de téléphone :**

**Dyn Air : 514-693-7650**

**Urgence médicale :**

**CHEMTREC (É.-U.) : 800-424-9300**

Assistance relative aux FTSS – 972-442-6545

Assistance technique – 888-229-2199

Service à la clientèle – 888-229-0199

---

### Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

---

**Classification conforme à l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SOR/2015-17)**

Liquides inflammables - Catégorie 2

Corrosion/irritation de la peau - Catégorie 2

Blessure grave aux yeux/irritation des yeux - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH****Symbole(s)****Mention d'avertissement**

Danger

## Fiche technique de santé et de sécurité

**Nom du produit : Duct-Seal I**

**Réf. produit : 303146**

### **Mention(s) de danger**

Liquide et vapeur hautement inflammables

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves irritations oculaires.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut provoquer des effets graves sur les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.

### **Conseil(s) de prudence**

#### **Prévention**

Se procurer des informations spéciales avant utilisation.

Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises.

Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes – Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Prendre des mesures préventives contre les décharges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations.

Se laver soigneusement après manipulation.

#### **Intervention**

En cas d'incendie : utiliser le moyen d'extinction approprié.

EN CAS d'exposition ou de question : demander un avis médical/consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.

En cas d'irritation : demander un avis médical/consulter un médecin.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Traitement spécifique (voir étiquette).

#### **Stockage**

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant bien fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

#### **Élimination**

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

#### **Autres dangers**

Aucune information supplémentaire disponible.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

### Section 3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NUMÉRO CAS	Nom du composant	Pourcentage
Secret commercial	Polymère styrène-butadiène	5-10
Secret commercial	Polyphénol antioxydant	0,1-1
1314-13-2	Oxyde de zinc	1-5
21645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	5-10
108-88-3	Toluène	7-13
64742-89-8	Heptane	10-30

### Section 4 – PREMIERS SOINS

#### Description des mesures nécessaires

EN CAS d'exposition ou de question : demander un avis médical/consulter un médecin.

#### Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise.

#### Peau

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

#### Yeux

Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical, consulter un médecin.

#### Ingestion

Consulter un médecin en cas d'ingestion. Ne PAS provoquer de vomissement.

#### Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### Symptômes/effets les plus importants

##### Aigus

Provoque une irritation cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

##### Différés

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut endommager les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : reins, foie.

#### Note à l'attention des médecins

Contient des solvants organiques : heptane, toluène.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

---

### Section 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

---

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace. Pulvériser de l'eau pour refroidir les conteneurs.

##### Moyens d'extinction non convenables

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

##### Dangers particuliers émanant du produit

Peut brûler et exploser facilement en cas d'exposition à des flammes nues ou à une forte chaleur.

##### Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

##### Équipement de protection spécial et précautions spéciales pour les pompiers

Liquide et vapeur très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flammes.

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Afin de se protéger des éventuelles expositions, les pompiers doivent porter une tenue de sécurité incendie complète comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

---

### Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

---

#### Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

#### Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Aérer la zone affectée. Absorber avec de la terre, du sable ou autre matière non combustible et transférer dans le contenant. Utiliser des outils anti-étincelles. Endiguer en vue d'une élimination ultérieure.

#### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

---

### Section 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

---

#### Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Se procurer les instructions avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Mettre le contenant et le matériel de réception à la terre et les lier. Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Ne pas respirer la poussière, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les gouttelettes fines. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

### Conditions de sécurité de stockage, y compris pour les incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant bien fermé

Conserver dans un endroit frais

Garder le produit sous clé

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des substances incompatibles.

Ne pas couper, percer ou souder sur ce contenant ou près de celui-ci.

### Substances incompatibles

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

---

## Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Limites d'exposition aux composants

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
Alberta	50 ppm MPT; 188 mg/m <sup>3</sup> MPT
	La substance peut être rapidement absorbée par la peau nue
Colombie-Britannique	20 ppm MPT
Manitoba	20 ppm MPT
	Peau – risque d'absorption cutanée
Nouveau-Brunswick	50 ppm MPT; 188 mg/m <sup>3</sup> MPT
	Peau – risque d'absorption cutanée
Territoires du Nord-Ouest	50 ppm MPT
	60 ppm LECT
	Observation « peau »
Nouvelle-Écosse	20 ppm MPT
Nunavut	50 ppm MPT
	60 ppm LECT
	Observation « peau »
Ontario	20 ppm MPT
Île-du-Prince-Édouard	20 ppm MPT

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Québec	50 ppm VEMPT; 188 mg/m3 VEMPT
	Exposition cutanée
Saskatchewan	50 ppm MPT
	60 ppm LECT
	Potentiellement dangereux après absorption par voie curanée ou les muqueuses
Yukon	100 ppm MPT; 375 mg/m3 MPT
	150 ppm LECT; 560 mg/m3 LECT
	Observation « peau »
ACGIH :	20 ppm MPT
<b>Silice, amorphe, précipitée et gel</b>	<b>112926-00-8</b>
Colombie-Britannique	4 mg/m3 MPT de poussière totale; 1,5 mg/m3 MPT de poussière respirable
Nouveau-Brunswick	10 mg/m3 MPT
Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
Nunavut	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
Québec	6 mg/m3 VEMPT de poussière respirable (ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Saskatchewan	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
<b>Kaolins</b>	<b>1332-58-7</b>
Alberta	2 mg/m3 MPT respirables
Colombie-Britannique	2 mg/m3 MPT de particules respirables (particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Manitoba	2 mg/m3 MPT de particules respirables (particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Nouveau-Brunswick	2 mg/m3 MPT de particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline (fraction respirable).
Territoires du Nord-Ouest	2 mg/m3 MPT de fraction respirable
	4 mg/m3 LECT de fraction respirable
Nouvelle-Écosse	2 mg/m3 MPT de particules respirables (particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Nunavut	2 mg/m3 MPT de fraction respirable
	4 mg/m3 LECT de fraction respirable
Ontario	2 mg/m3 MPT de poussière respirable (ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Île-du-Prince-Édouard	2 mg/m3 MPT de particules respirables (particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Québec	5 mg/m3 VEMPT de poussière respirable (ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Saskatchewan	2 mg/m3 MPT de fraction respirable
	4 mg/m3 LECT de fraction respirable
Yukon	30 mppcf MPT; 10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
ACGIH :	2 mg/m3 MPT de particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline, particules respirables
<b>Calcaire</b>	<b>1317-65-3</b>
Alberta	10 mg/m3 MPT
Colombie-Britannique	10 mg/m3 MPT de poussière totale; 3 mg/m3 MPT de fraction respirable
	20 mg/m3 LECT de poussière totale
Nouveau-Brunswick	10 mg/m3 MPT de particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline
Territoires du Nord-Ouest	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Nunavut	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
Québec	10 mg/m3 VEMPT de poussière totale (calcaire, ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline)
Saskatchewan	10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
Yukon	30 mppcf MPT; 10 mg/m3 MPT
	20 mg/m3 LECT
<b>Oxyde de zinc (ZnO)</b>	<b>1314-13-2</b>
Alberta	2 mg/m3 MPT respirables
	10 mg/m3 LECT respirables
Colombie-Britannique	2 mg/m3 MPT respirables
	10 mg/m3 LECT respirables
Manitoba	2 mg/m3 MPT de particules respirables
Nouveau-Brunswick	10 mg/m3 MPT de particules ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline, poussière; 5 mg/m3 MPT d'émanations
	10 mg/m3 LECT d'émanations
Territoires du Nord-Ouest	2 mg/m3 MPT de poussière et d'émanations; fraction respirable
	10 mg/m3 LECT de poussière et d'émanations; fraction respirable
Nouvelle-Écosse	2 mg/m3 MPT de particules respirables
	10 mg/m3 LECT de particules respirables
Nunavut	2 mg/m3 MPT de poussière et d'émanations; fraction respirable
	10 mg/m3 LECT de poussière et d'émanations; fraction respirable
Ontario	2 mg/m3 MPT respirables
	10 mg/m3 LECT respirables
Île-du-Prince-Édouard	2 mg/m3 MPT de particules respirables

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

	10 mg/m3 LECT de particules respirables
Québec	10 mg/m3 VEMPT de poussière totale (ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline); 5 mg/m3 VEMPT d'émanations
	10 mg/m3 VECT d'émanations
Saskatchewan	2 mg/m3 MPT de poussière et d'émanations, fraction respirable
	10 mg/m3 LECT de poussière et d'émanations, fraction respirable
Yukon	5 mg/m3 MPT d'émanations; 30 mppcf MPT de poussière; 10 mg/m3 MPT de poussière
	10 mg/m3 LECT d'émanations
ACGIH :	2 mg/m3 MPT de particules respirables
	10 mg/m3 LECT de particules respirables

### ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Indices biologiques d'exposition (IBE)

#### Toluène (108-88-3)

0,02 mg/l Support : sang Moment : avant le dernier quart d'une semaine de travail Paramètre : toluène

0,03 mg/l Support : urine Moment : fin de quart Paramètre : toluène

0,3 mg/g de créatinine Support : urine Moment : fin de quart Paramètre : o-crésol avec hydrolyse (fond)

#### Mesures techniques

Fournir un système de ventilation par aspiration à la source. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

Le port de lunettes de protection ou de sécurité est recommandé lorsqu'il y a risque de contact avec les yeux. Fournir un lave-yeux et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

##### Protection de la peau

Porter une tenue de travail appropriée. Porter des chaussures de protection. Produit recommandé : crème de protection pour la peau.

##### Protection des voies respiratoires

Le type d'appareils respiratoires utilisé dépend du niveau d'exposition. Il est recommandé d'utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque complet lors des opérations de remplacement. Disponible en cas d'urgence.

##### Recommandations concernant les gants

Porter des gants de protection. Matériau recommandé : nitrile.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

## Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence</b>	Mastic gris	<b>État physique</b>	Solide
<b>Odeur</b>	Légère, odeur d'hydrocarbure	<b>Couleur</b>	Gris
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible	<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion</b>	-95 °C (-139 °F)	<b>Point d'ébullition</b>	90 - 111 °C (194 - 231 °F)
<b>Point de congélation</b>	Non disponible	<b>Taux d'évaporation</b>	3
<b>Plage de points d'ébullition</b>	Non disponible	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Auto-inflammation</b>	230 °C (475 °F)	<b>Point d'éclair</b>	-7,2 °C (19 °F)
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	1 %	<b>Décomposition</b>	Non disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	7 %	<b>Tension de vapeur</b>	45 mmHg
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	3,4	<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	Négligeable	<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	450 000 cps	<b>Solubilité (autre)</b>	Hydrocarbures
<b>Densité</b>	1 - 1,2 (relative)	<b>COV</b>	395 g/L
<b>Volatilité selon le poids</b>	30 - 40 %		

**Autres informations**

Aucune information supplémentaire disponible.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

---

### Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

#### Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

#### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

#### Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et toutes sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

#### Substances incompatibles

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

#### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

---

### Section 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires.

##### Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée.

##### Contact avec les yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

##### Ingestion

Peut causer une irritation gastro-intestinale.

#### Toxicité aiguë et chronique

##### Analyse des composants – DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

Rat, oral, DL50 : > 200 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 > 5 010 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 165 mg/L 1 h

Oxyde de zinc (1314-13-2)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

Hydroxyde d'aluminium (21645-51-2)

Rat, oral, DL50 : > 5 000 mg/kg

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Toluène (108-88-3)

Rat, oral, DL50 2 600 mg/kg  
Lapin, cutané, DL50 12 000 mg/kg  
Rat, inhalation CL50 12,5 mg/L 4 h

Heptane (64742-89-8)

Rat, oral, DL50 : 5 000 mg/kg  
Lapin, cutané, DL50 : 3 000 mg/kg

### Données sur la toxicité du produit

#### Estimation de toxicité aiguë

Cutané	> 2 000 mg/kg
Inhalation - Poussière et brouillard	> 5 mg/L
Oral	> 2 000 mg/kg

#### Effets immédiats

Provoque une irritation cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

#### Effets différés

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut endommager les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : reins, foie.

#### Irritation/corrosivité

Peut provoquer une irritation cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### Sensibilisation respiratoire

Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation cutanée

Peut causer une sensibilisation chez certains individus.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

### Cancérogénicité des composants

<b>Argile</b>	1332-58-7
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains
DFG :	Catégorie 3B (peut être cancérigène pour les humains)
<b>Gel de silice</b>	112926-00-8
CIRC :	Monographie 68 [1997]; (groupe 3 (non classable))
<b>Toluène</b>	108-88-3
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérigène pour les humains
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 [non classable]).

### Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Aucune donnée disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Peut endommager les organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : reins, foie.

### Danger lié à l'aspiration

Aucune donnée disponible.

### Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

### Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

### Section 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Analyse des composants – Toxicité aquatique

<b>Polyphénol antioxydant</b>	Secret commercial
Poissons :	Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures > 0,2 mg/L [semi-statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures > 0,2 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures > 0,2 mg/L IUCLID
<b>Toluène</b>	108-88-3
Poissons :	Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 15,22 - 19,05 mg/L [en mouvement] (1 jour); Pimephales promelas, CL50 : 96 heures 12,6 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,89 - 7,81 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 14,1 - 17,16 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 heures 5,8 mg/L [semi-statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 heures 11 - 15 mg/L [statique]; Oryzias latipes, CL50 : 96 heures 54 mg/L [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 28,2 mg/L [semi-statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 heures 50,87 - 70,34 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 heures > 433 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 heures 12,5 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 heures 5,46 - 9,83 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 heures 11,5 mg/L IUCLID
<b>Heptane</b>	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 heures 4 700 mg/L IUCLID

#### Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible pour ce produit.

#### Mobilité

Aucune information disponible pour ce produit.

#### Autre toxicité

Aucune information supplémentaire disponible.

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

---

### Section 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

---

#### Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

---

### Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

---

#### Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : Adhésifs

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : Étiquette rouge de mise en garde requise (quantité limitée si < 0,17 L (0,3 gal))

#### Information relative à l'IATA :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

#### Information relative au TDG :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) :

#### Informations de l'IMDG :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de risque : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquettes requises : 3

#### Polluants marins (IMDG)

N'est pas un polluant marin.

#### Recueil de règles sur les transporteurs de produits chimiques à l'échelle internationale

Ce produit contient au moins un des produits chimiques suivants nécessaires pour qu'il soit reconnu comme produit chimique dangereux en vrac par le code IBC.

Toluène	108-88-3
Code IBC :	catégorie Y

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

### Section 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Règlement au Canada

##### CEPA - Liste des substances d'intérêt prioritaire

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
	Liste des substances d'intérêt prioritaire 1 (substance non considérée comme toxique)

#### Substances appauvrissant la couche d'ozone

Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste.

#### Conseil canadien des ministres de l'environnement - Recommandations canadiennes pour la qualité des sols

<b>Toluène</b>	<b>108-88-3</b>
Résidentiel et parcs-forêts	<p>Formation libre et grossière de 0,37 mg/kg (surface (<math>\leq</math> 1,5 m), circonstance jugée inacceptable par de nombreuses provinces. Se produit lorsque qu'une substance dépasse la limite de solubilité dans l'eau du sol. La concentration à laquelle cela se produit dépend de la texture, de la porosité et de la macroporosité du sol. Selon les hypothèses de cette ligne directrice, il est probable que du toluène libre se forme à des concentrations supérieures à 660 mg/kg dans un sol grossier ou à 680 mg/kg dans un sol fin).</p> <p>Formation libre et fine de 0,08 mg/kg (surface (<math>\leq</math> 1,5 m), circonstance jugée inacceptable par de nombreuses provinces. Se produit lorsque qu'une substance dépasse la limite de solubilité dans l'eau du sol. La concentration à laquelle cela se produit dépend de la texture, de la porosité et de la macroporosité du sol. Selon les hypothèses de cette ligne directrice, il est probable que du toluène libre se forme à des concentrations supérieures à 660 mg/kg dans un sol grossier ou à 680 mg/kg dans un sol fin).</p> <p>Formation libre et grossière de 0,37 mg/kg (sous-sol (<math>&gt;</math> 1,5 m), circonstance jugée inacceptable par de nombreuses provinces. Se produit lorsque qu'une substance dépasse la limite de solubilité dans l'eau du sol. La concentration à laquelle cela se produit dépend de la texture, de la porosité et de la macroporosité du sol. Selon les hypothèses de cette ligne directrice, il est probable que du toluène libre se forme à des concentrations supérieures à 660 mg/kg dans un sol grossier ou à 680 mg/kg dans un sol fin).</p> <p>Formation libre et fine de 0,08 mg/kg (sous-sol (<math>&gt;</math> 1,5 m), circonstance jugée inacceptable par de nombreuses provinces. Se produit lorsque qu'une substance dépasse la limite de solubilité dans l'eau du sol. La concentration à laquelle cela se produit dépend de la texture, de la porosité et de la macroporosité du sol. Selon les hypothèses de cette ligne directrice, il est probable que du toluène libre se forme à des concentrations supérieures à 660 mg/kg dans un sol grossier ou à 680 mg/kg dans un sol fin).</p>

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Conseil canadien des ministres de l'environnement - Recommandations canadiennes pour la qualité de l'eau

Toluène	108-88-3
Milieu biologique marin	215 µg/L

### Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), et/ou nécessitant un plan de sécurité des procédés de l'OSHA.

Toluène	108-88-3
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb QD finale; 454 kg QD finale

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : Oui Danger chronique pour la santé : Oui Risque d'incendie : Oui  
Pression : Non Réactivité : Non

### Analyse des composants - Inventaire

Polyphénol antioxydant (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Aucun

Calcaire (1317-65-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	NSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

Oxyde de zinc (1314-13-2)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

Argile (1332-58-7)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

## Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : Duct-Seal I

Réf. produit : 303146

Hydroxyde d'aluminium (21645-51-2)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

Gel de silice (112926-00-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Aucun	LIS	Aucun	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

Toluène (108-88-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

Heptane (64742-89-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECI/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Aucun	Aucun	Oui	Aucun	Oui	Oui	Oui

### Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

#### Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minimale 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

#### Récapitulatif des changements

Date de révision : 23 août 2022

Note de révision : Mise à jour générale

#### Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency

## Fiche technique de santé et de sécurité

**Nom du produit : Duct-Seal I**

**Réf. produit : 303146**

(Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of Lists™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

### Autre information

#### Avis de non-responsabilité :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de cette information ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. L'information contenue dans le présent document peut être appliquée dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.